

# DOCUMENT D'OBJECTIFS

Conservatoire Régional des ESPACES NATURELS DU LIMOUSIN - septembre 2003



## Landes et zones humides autour du lac de Vassivière

Creuse - Haute Vienne



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE  
L'ÉCARTONNEMENT ET DE L'ÉQUIPEMENT

Dans un souci de préserver et améliorer leur patrimoine naturel, les Etats membres de la communauté européenne ont validé, le 21 mai 1992, la directive 92/43 dite Directive Habitats. Celle-ci préconise le maintien de la biodiversité par la conservation d'habitats naturels et d'habitats d'espèces.

Les habitats naturels sont présentés en annexe I de la directive. Il s'agit de milieux naturels rares ou remarquables à l'échelle de l'Europe qui doivent être préservés et gérés. Les habitats des espèces présentées à l'annexe II, se définissent comme des habitats indispensables à la survie d'espèces animales ou végétales menacées, ou en régression en Europe.

Parmi ces habitats naturels et habitats d'espèces, certains sont désignés comme prioritaires.

Trois grands principes président à la mise en œuvre de la directive en France :

- ❖ Le maintien de la biodiversité doit être soutenu par une gestion prenant en compte les exigences économiques, sociales et régionales. Les territoires classés Natura 2000 ne seront en aucun cas des sanctuaires de nature. Les activités humaines, dans la mesure où elles ne mettent pas en péril les habitats à préserver, ne sauraient être mise en cause. Elles sont à favoriser dans certains cas.
- ❖ Les modalités de mise en œuvre de cette gestion sont du ressort de chaque Etat membre. A cet effet, la France a privilégié une démarche partenariale et consensuelle. Les exploitants, propriétaires, usagers, chambres consulaires, acteurs locaux sont consultés lors de la mise en place du réseau Natura 2000.
- ❖ Des cofinancements européens seront mobilisés pour mettre en place cette gestion contractuelle. Des contrats Natura 2000 avec les propriétaires ou les exploitants pourront être souscrits, dans le cadre par exemple des Contrats d'Agriculture Durable / Contrats Territoriaux d'Exploitation ou du Fond de Gestion des Milieux Naturels.

Sur chaque site retenu au titre de la Directive Habitats, le Ministère en charge de l'environnement prévoit la rédaction d'un document d'objectifs (sorte de plan de gestion). Ce document constitue une démarche novatrice. Il est établi sous la responsabilité du Préfet assisté d'un opérateur technique, en faisant une large place à la concertation locale. Le document d'objectifs définit les orientations de gestion et les mesures de conservation contractuelles. Il précise également les modalités de financement de ces mesures. C'est donc à partir de ce document que seront établis les contrats de gestion.

La Direction Régionale de l'Environnement du Limousin a chargé le Conservatoire Régional des Espaces Naturels du Limousin de rédiger le document d'objectifs du site « Landes et zones humides autour du lac de Vassivière ». Espaces Naturels du Limousin a donc procédé, de mai 2002 à juin 2003, aux consultations et aux prospections de terrain nécessaires à la rédaction de ce document.

Le travail s'est décomposé en plusieurs phases. Au cours de l'été 2002, une campagne d'analyse des milieux naturels et des espèces visés par la Directive Habitats a été menée. Les résultats de cette première phase ont été présentés au Comité de Pilotage du site, en octobre 2002. Ensuite, un travail d'étude des activités socio-économiques et une analyse foncière ont été réalisés, donnant lieu à une nouvelle présentation au comité de pilotage, en mars 2003. Enfin, la rédaction proprement dite du document d'objectifs, et la définition des actions à mettre en œuvre, se sont déroulées lors d'une troisième phase. Le dialogue avec les acteurs concernés a été continu pendant toute la phase de rédaction du document d'objectifs.

Le site Natura 2000 « landes et zones humides autour du lac de Vassivière » concerne deux départements (Creuse 23 et Haute Vienne 87), et six communes (Beaumont du Lac (87), Faux la Montagne (23), Gentioux Pigerolles (23), Peyrat le Château (87), Royère de Vassivière (23) et Saint Martin Château (87)).

Le site d'une superficie de 618 ha à l'origine, a été porté à 803 ha lors du comité de pilotage du 27 mars 2003. Son altitude varie entre 500 et 760 m. Il appartient au plateau de Millevaches. Le climat y est de type atlantique avec une dégradation montagnarde. La présence des premiers reliefs du Massif Central depuis l'Océan Atlantique favorise les précipitations. La pluviométrie avoisine 1300 mm / an. La température moyenne annuelle est de l'ordre de + 9 °C.

Ces facteurs, températures fraîches, forte pluviométrie, altitude, influence atlantique et montagnarde, acidité du substrat, sont les conditions essentielles à la formation de milieux naturels particuliers, comme les landes ou les tourbières.

Le site Natura 2000 se présente comme la réunion de plusieurs zones géographiques séparées, mais présentant des caractéristiques communes : ces zones regroupent des fonds tourbeux et des coteaux ou de petits puits de landes sèches, caractéristiques des milieux les plus remarquables de la montagne limousine.

Le présent document d'objectifs porte sur le nouveau périmètre de 803 ha tel que retenu par le comité de pilotage. Les modifications apportées au périmètre doivent être approuvées par les communes concernées.

La première partie concerne l'analyse des habitats naturels et des espèces du site, et leur état de conservation.

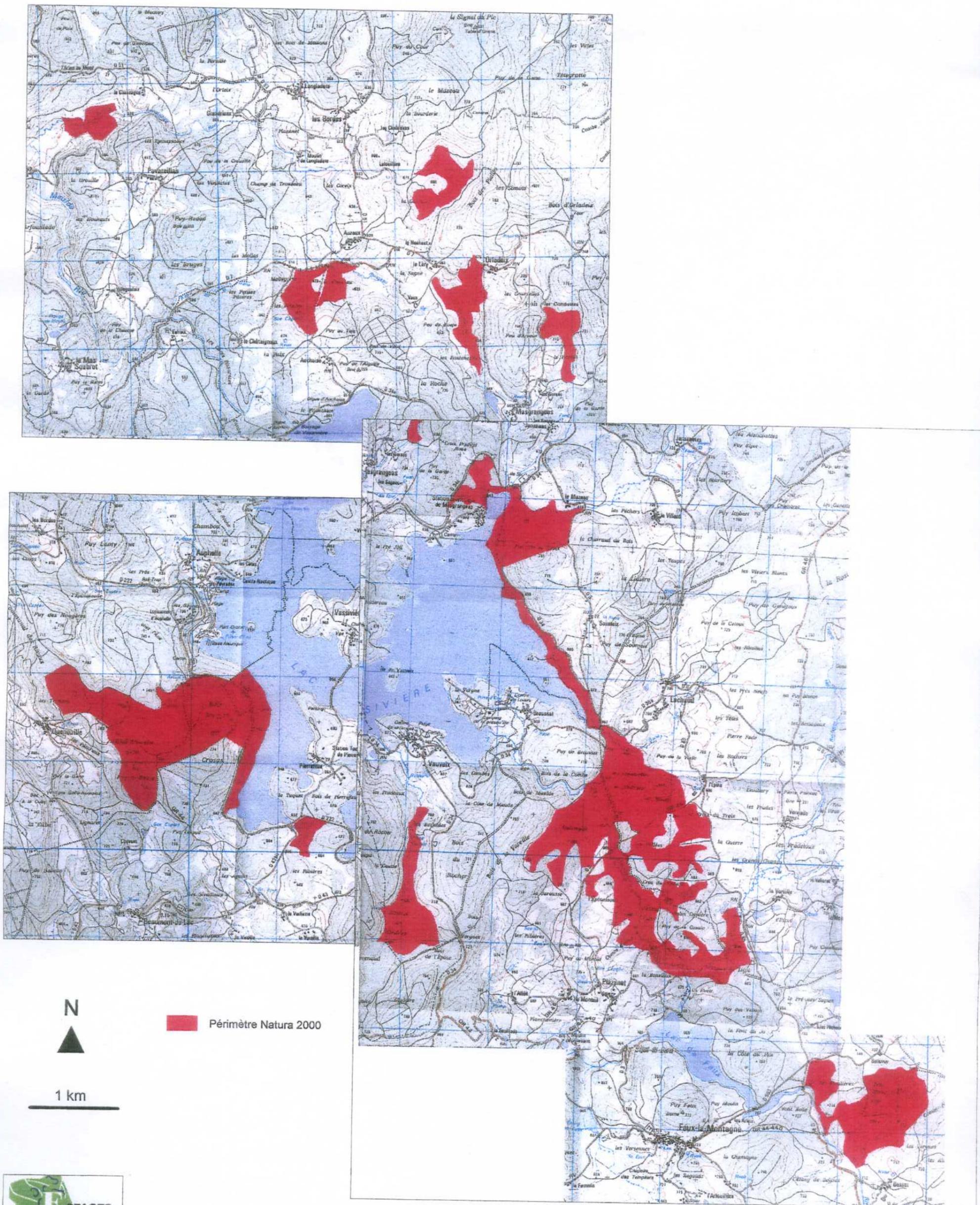
La deuxième partie donne les informations sur les activités socio-économiques concernant et concernées par le site Natura 2000.

Enfin, la troisième partie présente les objectifs de conservation retenus et les actions approuvées par le comité de pilotage.

Pages suivantes : cartographies présentant le site Natura 2000.

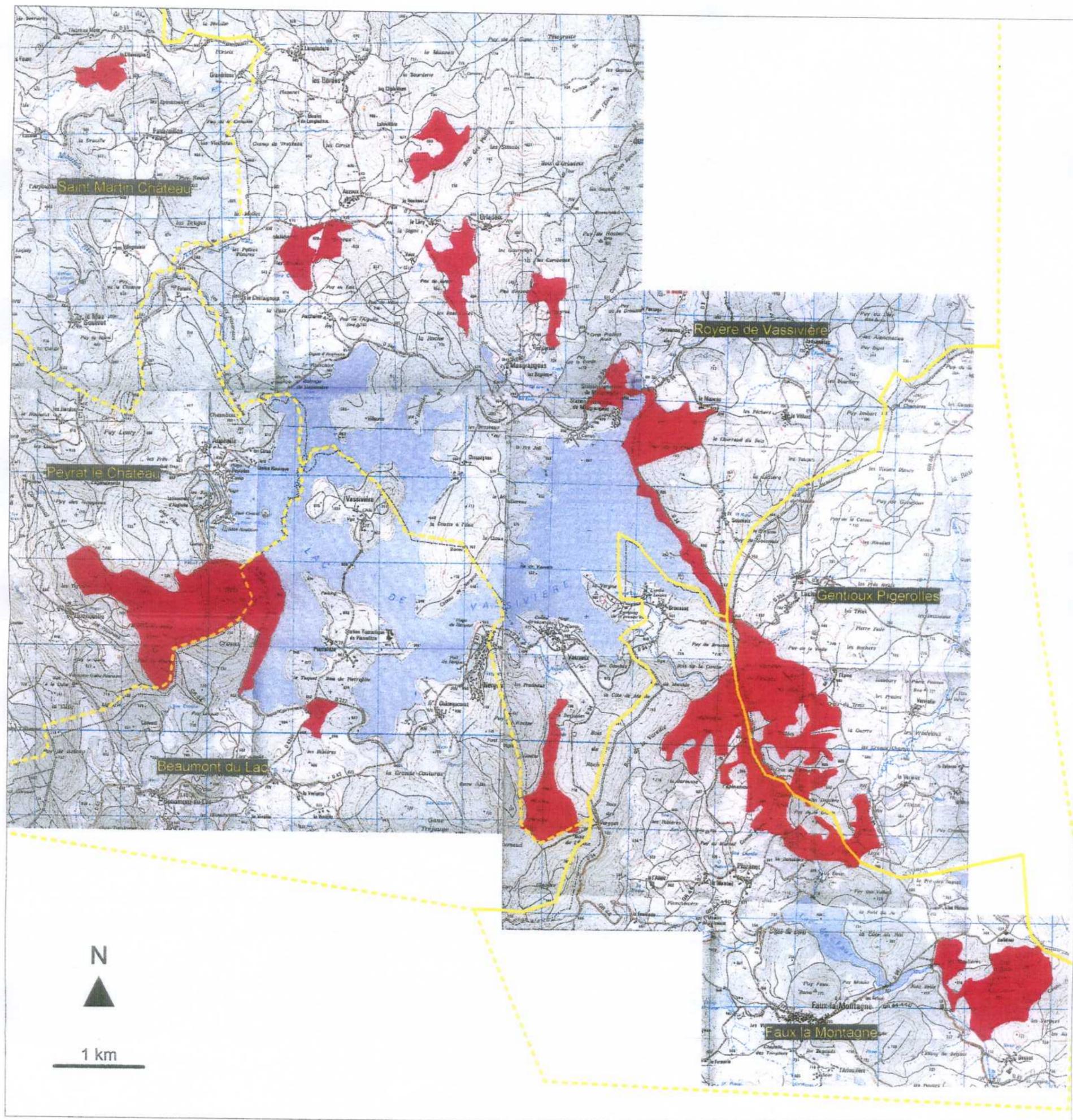
# Landes et zones humides autour de Vassivière

## Périmètre Natura 2000



# Landes et zones humides autour de Vassivière

## Site Natura 2000 et limites communales



-  Périmètre Natura 2000
-  Limites communales



LES HABITATS NATURELS  
ET LES ESPECES  
DU SITE NATURA 2000

---

# I. HABITATS NATURELS

---

## A. Les milieux naturels rencontrés et les habitats visés par la Directive

Pour réaliser un inventaire des différents types de végétation présents sur le site Natura 2000, plusieurs méthodes ont été utilisées :

- La recherche de grandes unités physionomiques à l'aide de photographies aériennes,
- Des parcours du terrain permettant de décrire le plus précisément possible les unités de végétation repérées, et de cartographier les unités plus petites,
- Des relevés ponctuels de la flore présente.

Pour décrire les unités de végétations, il est fait appel aux notions de phytosociologie. C'est une méthode scientifique qui permet de distinguer les divers ensembles du couvert végétal. De la même manière qu'il existe une classification des espèces animales et végétales, il a été établi une classification des différentes unités de végétation, en fonction des conditions de milieux et des associations de plantes.

Chaque unité de végétation a été cartographiée sur l'ensemble du site, aussi précisément que les conditions d'étude l'ont permis.

A partir de la liste de tous le milieux identifiés sur le site (cf annexe), nous avons ressortis les habitats naturels concernés par la Directive.

Les habitats visés par la Directive identifiés sur le site sont :

- Les landes humides à Bruyère à quatre angles
- Les landes sèches, présentant plusieurs faciès
- Les landes à Genévrier
- Les pelouses à Nard raide
- Les hêtraies atlantiques acidiphiles
- Les forêts marécageuses
- Les tourbières hautes à peu près naturelles
- Les tourbières à Molinie bleue
- Les tourbières de transition
- Les communautés à Rhynchospore blanc
- Les formations à littorelles

La cartographie des habitats visés par la directive a été réalisée à l'échelle 1/10 000. Elle est présentée à partir de la page 19 de ce document, sous la forme d'une carte pour chacune des 14 entités du site.

## B. Les landes humides à Bruyère à quatre angles

### Aspect et physionomie

Cette lande tourbeuse présente un faciès dominé par la Bruyère quaternée (*Erica tetralix*) avec en accompagnement, mais beaucoup plus discret sur le plan visuel, le Scirpe cespiteux (*Trichophorum cespitosum*). La Molinie (*Molinia caerulea*) est aussi bien représentée.

Lorsque l'hygrométrie du sol est plus importante apparaissent la Laïche noire (*Carex nigra*) et la Linaigrette à feuilles étroites (*Eriophorum angustifolium*).

d'après le manuel d'interprétation de la Directive Habitats:

Landes humides, tourbeuse ou semi-tourbeuses, à *Erica tetralix* et sphaignes.

### Composition floristique représentative :

*Molinia caerulea*  
*Trichophorum cespitosum*  
*Sphagnum* sp.  
*Juncus squarrosus*  
*Calluna vulgaris*

*Erica tetralix*  
*Carex nigra*  
*Eriophorum angustifolium*  
*Viola palustris*

### Evolution

L'arrêt du pâturage sur ce type de milieu reste un facteur déterminant de l'évolution de ces landes où la molinie devient dominante. Cette évolution s'accompagne d'une perte importante de biodiversité, du fait de la grande dominance de la Molinie. Parfois, les ligneux (boujeaux, saules, pins, bourdaines...) peuvent rapidement coloniser ces landes humides, où l'hydromorphie est moins importante que dans les tourbières.

### Gestion

Afin de préserver l'intérêt biologique de ces milieux, mais aussi ses caractéristiques de landes, le retour ou le maintien d'un pâturage extensif est souhaitable. Il est parfois nécessaire de lutter également contre les ligneux.

### Sur le site

Globalement, sur le site, cette lande n'est présente que dans les secteurs encore exploités par le pâturage.

### C. Les landes sèches, présentant plusieurs faciès

CODE CORINE : 31.21, 31.22, 31.226 et 31.23

CODE NATURA 2000 : 4030

#### Aspect et physionomie

Les espèces caractéristiques qui les composent sont la Callune, la Bruyère cendrée, le Genêt pileux, le Genêt des anglais et l'Ajonc nain. La Myrtille est présente ponctuellement. Ces landes se situent généralement sur les pentes des alvéoles tourbeuses, mais également sur certains puys.

On distingue sur le site trois types de landes sèches :

- de type atlantique avec la présence d'Ajonc nain et de Bruyère cendrée (versant exposé au sud et à l'ouest),
- de type sub-atlantique, avec la présence de Genêt des anglais et de Genêt pileux.
- La Myrtille confère par endroit un caractère sub-montagnard à la lande sub-atlantique.

*d'après le manuel d'interprétation de la Directive Habitats:*

#### Type atlantique :

*Landes riches en ajonc des pourtours de l'Atlantique*

#### Type Sub-atlantique :

*Landes basses à Calluna vulgaris, souvent riches en Genista pilosae, principalement représentées dans la plaine de la mer du Nord. En outre, des formations similaires des régions hautes des îles britanniques, des hautes montagnes du bassin méditerranéen occidental et du bassin adriatique, influencées par une pluviosité abondante, peuvent être répertoriées*

#### Type Sub-montagnarde : variante du précédent

*Landes riches en Vaccinium spp, habituellement à Calluna vulgaris, du nord et de l'ouest des îles britanniques, des massifs hercyniens et des étages inférieurs des Alpes, des Pyrénées et des Monts Cantabriques.*

#### Composition floristique représentative :

Landes atlantiques à Bruyère et Ajonc

*Calluna vulgaris*  
*Deschampsia flexuosa*  
*Potentilla erecta*

*Genista anglica*  
*Galium saxatile*  
*Ulex minor*

Landes subatlantiques à Callune et Genet

*Calluna vulgaris*  
*Arnica montana*  
*Galium saxatile*

*Genista pilosa*  
*Deschampsia flexuosa*  
*Gentiana lutea*

Landes submontagnardes à Myrtille

*Calluna vulgaris*  
*Deschampsia flexuosa*  
*Dianthus sylvaticus*

*Galium saxatile*  
*Vaccinium myrtillus*  
*Dianthus sylvaticus*

## Evolution

L'évolution naturelle de ces landes peu suivre deux chemins différents :

- Le vieillissement de la Callune : elle devient sénescente, les pieds meurent et créent une litière importante au sol. La lande a alors du mal à se régénérer.
- L'apparition d'espèces colonisatrices : la Fougère aigle, le Pin sylvestre ou la Bourdaine. Celles-ci par leur développement grégaire étouffent les autres espèces et préfigurent la disparition de la lande par évolution vers un boisement.

Ces deux évolutions conduisent à une importante perte de biodiversité, et à une évolution rapide des paysages. La lande est un milieu maintenu par l'action de l'homme, et elle est favorisée par certaines pratiques :

- Le pâturage extensif dirigé,
- La fauche et l'écimage.

Par contre, certaines actions de l'homme lui sont très préjudiciables:

- Les plantations,
- La création de prairies permanentes,
- Le surpâturage,
- Le broyage trop intensif.

## Gestion

Pour préserver les landes sèches, il est donc nécessaire de favoriser la mise en place de pratiques de pâturage extensif. Il faut parfois passer par une étape de restauration par broyage, bucheronnage ou mise en place d'actions de génie écologique.

## Sur le site

Sur le site Natura 2000, on peut dire que très peu de landes sèches sont dans un bon état de conservation. Pratiquement aucune n'est encore exploitée. Certains travaux de restauration ont été entrepris, mais de nombreux secteurs dégradés, pourtant importants par leur surface et leur potentiel, ne font l'objet d'aucune mesure.

## D. Les fruticées à Genévrier

CODE CORINE : 31.88

CODE NATURA 2000 : 5130

### Aspect et physionomie

La fruticée à Genévrier est un milieu particulier dominé par le Genévrier commun, qui se présente en fourrés très denses, sur des surfaces variables, de faible à très importante. Ce milieu, est localement bien représenté dans certains secteurs de la montagne limousine, et est absent d'autres secteurs sans que l'on puisse l'expliquer.

*d'après le manuel d'interprétation de la Directive Habitats:*

*Formations à Juniperus communis, planitaires à montagnardes. Elles correspondent essentiellement à des succession phytodynamiques des végétations suivantes : généralement des pelouse maigres mésophiles ou xérophiles sur calcaire, et plus rarement des bruyères des Calluna vulgaris – Ulicetea minoris. (remarque : c'est cette deuxième interprétation qui nous intéresse ici)*

### Composition floristique représentative :

*Calluna vulgaris*

*Juniperis communis*

*Erica tetralix*

*Deschampsia flexuosa*

*Nardus stricta*

### Evolution

La fruticée à Genévrier résulte de la colonisation de certaines landes sèches (essentiellement du *Calluna-Genestion pilosae*) après abandon du pâturage. C'est un stade d'évolution vers la forêt, souvent bloqué. Cependant, ce sont des milieux intéressants d'un point de vue écologique et paysager. La fruticée se dégrade souvent par un vieillissement de la population de Genévrier. Des opérations de rajeunissement, par coupes sélectives sont alors nécessaires.

### Gestion

A la vue de la surface occupée sur le site par cette formation, celle - ci doit être maintenue en place et doit donc être exclue de toutes opérations de débroussaillage et de bûcheronnage intensif. On veillera à limiter seulement son développement sur les pelouses en privilégiant la gestion de ces dernières par des opérations de fauche / pâturage.

Par contre, la fruticée à Genévrier se dégrade souvent par un vieillissement de la population de genévrier. Des opérations de rajeunissement, par coupes sélectives sont alors nécessaires.

### Sur le site

Il en existe plusieurs belles entités sur le site (surtout celle du Puy de la Croix), mais sans que cela représente des surfaces importantes.

## E. Les pelouses à Nard raide (habitats prioritaires)

CODE CORINE : 35.11, 35.12 et 35.13

CODE NATURA 2000 : 6230

### Aspect et physionomie

Ces pelouses marquent, soit la transition entre landes sèches et landes tourbeuses, soient traduisent des stades antérieurs aux faciès de landes sèches : très ponctuelles dans le premier cas, on les rencontre dans le second cas sur des surfaces plus importantes, notamment sur des parcelles encore entretenues par le pâturage.

*d'après le manuel d'interprétation de la Directive Habitats:*

*Pelouses fermées à Nardus stricta, sèches ou mésophiles sur sols acides des basses montagnes atlantiques ou subatlantiques, zones montagnardes ou collinéennes de l'Europe centrale et de l'ouest de la péninsule ibérique. Végétation très variée mais avec une variation continue.*

### Composition floristique représentative :

*Nardus stricta*  
*Galium saxatile*  
*Veronica officinalis*  
*Pedicularis sylvatica*

*Potentilla erecta*  
*Luzula multiflora*  
*Luzula campestris*  
*Polygala serpyllifolia*

### Evolution

L'arrêt du pâturage entraîne, soit l'évolution de ce milieu vers la lande sèche, soit la banalisation. Elles se ferment progressivement, leur superficie se réduit. Les amendements entraînent quant à eux une banalisation de la flore du milieu.

### Gestion

Il faut préconiser du pâturage extensif sans amendement pour assurer la conservation de ce milieu. Maintien et retour du pâturage. Fauche tardive.

### Sur le site

Les nardaies évoluant très vite, on ne les rencontre sur le site que sur des zones encore pâturées. Elles ne représentent pas de grandes surfaces, mais leur rôle de charnière entre les landes sèches et les fonds tourbeux leur confère une place importante.

## F. Les hêtraies atlantiques acidiphiles

CODE CORINE : 41.12 et 41.122

CODE NATURA 2000 : 9120

### Aspect, physionomie

Les hêtraies atlantiques acidiphiles sont des types d'habitats forestiers dont la répartition est limitée aux montagnes soumises aux fortes précipitations atlantiques, dont l'Ouest du Massif Central. Son cortège floristique est très voisin de la chênaie acidiphile, mais s'enrichit d'espèces de l'étage montagnard : Sorbier des oiseleurs, Alisier blanc, Myrtille... La forte humidité atmosphérique permet par ailleurs le développement parfois exubérant des lichens, mousses et fougères.

Les boisements naturels de ce type sur le site Natura 2000 sont : la hêtraie pure à Houx, et la hêtraie chênaie.

Le premier type de boisement est une hêtraie pure, sous forme d'une futaie sombre caractérisée par un petit nombre d'espèces végétales, développée sur une pente légère et acide. La strate haute est presque exclusivement constituée par le Hêtre. Le peuplement arbustif est souvent réduit au Hêtre et au Houx.

La hêtraie chênaie provient de l'évolution de prairies pauvres et de landes sèches, suite à l'abandon des pratiques agricoles. Il n'est pas rare d'y observer quelques pieds morts de Genévriers. Des faciès où le Chêne est omniprésent en strate arborée existe, mais les espèces caractéristiques de la hêtraie à Houx apparaissent en sous bois. Il s'agit d'une évolution vers le stade final (climacique).

*d'après le manuel d'interprétation de la Directive Habitats:*

*Hêtraie à Houx installée sur substrat acide, montagnarde, sous climat atlantique humide. Les sols sont de type brun acide ou plus ou moins podzolisés et l'humus de type moder à dysmoder.*

Il faut noter que ces habitats forestiers sont également des peuplements feuillus rares sur le Plateau de Millevaches et qui constituent des sites importants de nourrissage pour des espèces d'intérêt communautaire (Chauve souris et Lucane Cerf Volant). Ils sont aussi primordiaux pour certaines espèces d'oiseaux. On doit donc les considérer également au titre d'habitat de l'annexe II de la Directive.

### Composition floristique représentative :

*Fagus sylvatica*  
*Sorbus aucuparia*  
*Vaccinium myrtillus*  
*Deschampsia flexuosa*

*Ilex aquifolium*  
*Blechnum spicant*  
*Dryopteris carthusiana*

### Evolution

Ces formations évoluent naturellement vers des formations où le Hêtre renforce sa présence. Le cortège floristique de la hêtraie à Houx se maintient. L'évolution de cet habitat dépend très étroitement de la gestion forestière.

### Gestion

Les boisements les plus anciens évoluant naturellement vers la Hêtraie à Houx doivent être préservés et gérés de façon durable.

Les Boisements plus récents, où le Hêtre peut être peu représenté, doivent être géré de façon à permettre son apparition dans le cortège, notamment par des pratiques de semis naturels couverts.

Par contre, pour les boisements les plus récents, se développant sur d'anciennes landes sèches relictuelles, une réflexion doit être menée pour définir le milieu à maintenir en place.

### Sur le site

Ces habitats forestiers sont essentiellement représentés sur le bois de Crozat. On y rencontre plusieurs stade d'évolution de la hêtraie à Houx.

Sur le versant Est du bois de Crozat, le Hêtre est présent en strate arborée, et est bien représenté, avec le Houx, en strate arbustive. Ce versant peut vite évolué vers une Hêtraie à Houx caractéristique.

Par contre, le versant Ouest, au peuplement forestier plus récent, est dominé par le Chêne. Le Hêtre et le Houx sont peu présents. Mais la présence d'espèces montagnardes oriente le classement de ce boisement vers les hêtraies atlantiques acidiphiles. Le Hêtre devrait apparaître en strate arbustive par semis naturel, et caractériser le boisement dans les années à venir si la gestion le permet.

## G. Les forêts marécageuses (habitats prioritaires)

CODE CORINE : 44.A1, 44.A2 et 44.A4

CODE NATURA 2000 : 91D0

### Aspect, physiologie

Ces formations boisées sont dominées, dans leur strate haute, par le Bouleau verruqueux qui forme de véritables bétulaies tourbeuses se développant sur des sols détrempés. Elles correspondent à un stade dynamique avancé de la lande tourbeuse, signe de l'abandon des pratiques agricoles. Les Sphaignes et les Polytrics y forment souvent des bombements importants donnant ainsi une physiologie bien particulière à ces boisements très hygrophiles.

Au point de vue phytosociologique, ces boisements sont mal connus et doivent comporter plusieurs associations végétales.

*d'après le manuel d'interprétation de la Directive Habitats:*

*Forêts de feuillus et de conifères sur substrat tourbeux humide-mouillé, dont le niveau de la nappe phréatique est en permanence élevé ou supérieur au niveau environnant. Ces communautés sont en général dominées par *Betula pubescens*, *Frangula alnus*, *Pinus sylvestris*, avec des espèces spécifiques des tourbières ou plus généralement des milieux oligotrophes telles que *Vaccinium spp*, *Sphagnum spp*, *Carex spp*.*

### Composition floristique représentative :

*Betula pubescens*  
*Carex echinata*  
*Carex rostrata*  
*Sphagnum spp*  
*Juncus acutiflorus*

*Agrostis canina*  
*Carex nigra*  
*Frangula alnus*  
*Molinia caerulea*

### Evolution

Ces formations ont une évolution lente, mais se dégradent vers les forêts marécageuses par perte du caractère tourbeux lors de l'assèchement de la tourbière.

### Gestion

Aucune gestion particulière n'est habituellement préconisée sur ce type de milieu, si ce n'est le maintien d'un pâturage extensif lorsque le boisement est associé à des landes tourbeuses ou à une tourbière active. Le maintien de conditions favorables aux milieux tourbeux dans l'ensemble du complexe auquel il est généralement associé, est une garantie de préservation pour cet habitat.

### Sur le site

Sur le site, on rencontre cette formation en petites surfaces, et essentiellement dans des fonds tourbeux ne faisant l'objet d'aucune gestion depuis plusieurs décennies.

## H. Les tourbières hautes à peu près naturelles (habitats prioritaires)

CODE CORINE : 51.1, 51.11, 51.111, 51.112, 51.113, 51.1131, 51.1132, 51.1134, 51.114, 51.115, 51.12, 51.121, 51.122, 51.13, 51.131, 51.132, 51.14, 51.141, 51.143, 51.15 et 51.16  
CODE NATURA 2000 : 7110

### Aspect, physionomie

Ces habitats sont constitués d'un grand nombre de faciès différents, variant selon les conditions locales. Les tourbières actives sont formées par des communautés très oligotrophes, strictement acidiphiles, et le plus souvent hygrophiles. Les végétaux constituant le fond de la végétation sont les Sphaignes. Les Sphaignes ont une croissance verticale, provoquant une élévation des communautés végétales qu'elles supportent, donnant ainsi naissance à des séries de petites buttes. Ces élévations provoquent des changements de régime hydrique et entraînent l'apparition de nouvelles associations végétales, constituées de plantes aux exigences hygrométriques plus faibles.

La surélévation des communautés végétales est une évolution normale des tourbières actives, qui sont aussi appelées « tourbières bombées ». Ce bombement ne se fait pas sur l'ensemble de la tourbière à la même vitesse, ainsi, tous les stades d'évolution de la tourbière haute peuvent généralement s'observer sur un même site. Cela explique le grand nombre d'habitats de tourbière haute présents, et la grande richesse biologique de ces milieux.

C'est en effet dans ces milieux que l'on rencontre un grand nombre d'espèces patrimoniales, comme par exemple les Droséras, le Lycopode inondé, les Linaigrettes, la Canneberge...

*d'après le manuel d'interprétation de la Directive Habitats:*

*Tourbières acides, ombrotrophiques, pauvres en éléments nutritifs, essentiellement alimentées par les eaux de pluie, dans lesquelles le niveau de l'eau est plus élevé que la nappe phréatique environnante, avec une végétation de plantes vivaces dominée par les buttes à sphaignes colorées, permettant la croissance de la tourbière. Le terme « active » doit être interprété comme supportant une superficie de végétation significative formant de la tourbe. Les tourbières où la formation de tourbe active est temporairement interrompue, comme après un feu ou pendant un cycle climatique naturel, sont incluses.*

### Composition floristique représentative :

*Vaccinium oxycoccos*  
*Drosera rotundifolia*  
*Eriophorum vaginatum*

*Erica tetralix*  
*Deschampsia flexuosa*  
*Sphagnum magellanicum*

### Evolution

La tourbière haute active évolue naturellement vers un assèchement, au profit des espèces de la lande tourbeuse, ce qui favorise l'installation d'espèces forestières.

L'apparition au sein des groupements de tourbières hautes-actives de la Bruyère quaternée (*Erica tetralix*), du Scirpe en touffes (*Trichophorum cespitosum*) annonce la lande tourbeuse. Cette formation s'installe sur les tourbières en voie d'assèchement. Elle caractérise le vieillissement de la zone.

## Gestion

Seul un pâturage léger est préconisé pour stopper l'évolution de la tourbière haute et la rajeunir. Ce milieu est très fragile, et le pâturage doit être bien maîtrisé et faire l'objet d'un suivi scientifique.

## Sur le site

De nombreux faciès de la tourbière haute, plus ou moins dégradés, sont présent sur le site. On les rencontre aussi bien dans des secteurs encore exploités par l'agriculture, que dans d'autres, abandonnés depuis longtemps. Ces milieux représentent des surfaces importantes par rapport à la surface totale du site.

## I. Les tourbières à Molinie bleue – Tourbières hautes dégradées

CODE CORINE : 51.2

CODE NATURA 2000 : 7120

### Aspect, physionomie

La Molinie bleue est une espèce sociale. Lorsque la tourbière haute active s'assèche, la Molinie s'installe et colonise progressivement toute la surface. Elle forme des touradons qui sont constitués par les tiges accumulées des saisons précédentes. Ces touradons empêchent les autres végétaux de s'implanter.

*d'après le manuel d'interprétation de la Directive Habitats:*

*Ericion tetralicis , tourbières asséchées, fauchées ou brûlées, envahies par Molinia caerulea. Les tourbières à Molinie bleue sont donc des tourbières qui ont subi des perturbations (généralement anthropiques) dans l'hydrologie naturelle de la masse de tourbe, conduisant à l'assèchement de leur surface et / ou au changement ou perte d'espèces. La végétation de ces sites contient normalement des espèces des tourbières actives, mais l'abondance de ces espèces est différente. Les sites concernés par le code 51.2 sont susceptibles de régénération naturelle : ce sont des sites où il est raisonnable d'attendre un rétablissement de la végétation de tourbière active dans un délai de 30 ans avec une gestion de restauration appropriée.*

### Composition floristique représentative :

*Molinia caerulea*

*Eriophorum vaginatum*

*Viola palustris*

*Trichophorum cespitosum*

*Erica tetralix*

### Evolution

La tourbière haute dégradée, en l'absence de gestion, évolue vers une formation très pauvre en nombre d'espèces, presque totalement dominée par la Molinie, sous forme de touradons. Les espèces ligneuses colonisatrices (Bouleaux, Pins sylvestres) s'y installent progressivement.

### Gestion

Ces tourbières dégradées peuvent être restaurées par bucheronnage des ligneux qui l'envahissent et par gyrobroyage ou fauche de la Molinie. Il est également nécessaire de mettre fin à la cause de l'assèchement de la tourbière, généralement le drainage de la parcelle. Après cette restauration, le pâturage extensif est préconisé.

### Sur le site

Ce milieu se rencontre sur le site, généralement en mosaïque avec les autres milieux tourbeux.

## J. Les tourbières de transition et tremblants

CODE CORINE : 54.5, 54.53, 54.531, 54.57, 54.58, 54.59, 54.5C et 54.5D  
CODE NATURA 2000 : 7140

### Aspect, physionomie

Les tourbières de transition et les tremblants se présentent comme de vastes tapis de Sphaignes souples et instables, car gorgés d'eau.

Le tremblant est notamment la formation pionnière que l'on rencontre sur certains étangs du site Natura 2000. La charpente d'un radeau flottant est constituée par le système racinaire de Trèfle d'eau, qui supporte l'ensemble des autres végétaux.

Cette formation se développe également sur les nappes d'eau affleurantes, plus ou moins profondes, au sein des tourbières. C'est alors une association pionnière qui fait la transition entre les groupements végétaux des eaux acides oligotrophes et la tourbière haute active.

Dans les deux cas, la tourbière de transition est une formation végétale extrêmement dynamique, ce qui explique une grande variété de faciès et la présence d'espèces végétales appartenant à de nombreux groupements végétaux plus stables dans le temps.

On distingue plusieurs formations au sein des tourbières de transition :

- Le tremblant à Trèfle d'eau : Il est caractérisé par la présence de Trèfle d'eau ainsi que par l'omniprésence de Sphaignes. On rencontre au sein de cette formation la Laïche noire, le Rhynchospore blanc, la Droséra à feuilles rondes, la Canneberge.
- Le tremblant à Laïches à ampoules : Il est caractérisé par un tapis monospécifique de Laïche à ampoules, qui colonise les zones d'écoulement des premiers ruissellements hiérarchisés dans les formations tourbeuses, ainsi que certaines fosses d'extraction profondes.
- Le bas marais à Rhynchospore blanc : C'est une végétation turficole rare, favorisée par le pâturage extensif. Ce groupement se développe dans des zones de Sphaignes hygrophile. Il abrite des espèces végétales à haute valeur patrimoniale, comme la Droséra à feuilles rondes, la Droséra à feuilles intermédiaires, le Carex à peu de fleur.
- Les formations de gouilles : Les anciennes fosses d'extraction de tourbe (nommées localement « gouilles ») abritent un faciès particulier à Rhynchospore blanc. Ces gouilles sont colonisées par un tapis de Sphaignes très dense sur lequel se développent des espèces végétales rares comme le Rhynchospore blanc, la Droséra à feuille rondes, la Droséra à feuilles intermédiaires et la Canneberge.

*d'après le manuel d'interprétation de la Directive Habitats:*

*Formations turfigènes se développant à la surface d'étendues d'eau oligotrophes intermédiaires entre les communautés soligènes et ombrogènes. Elles présentent une grande diversité de communautés végétales. Dans les grands ensembles tourbeux, les communautés les plus représentatives sont des pelouses tremblantes ou flottantes dominées par la parvo-caricaie (petite caricaie = avec Carex curta), associées à des Sphaignes. Par ailleurs, elles peuvent être accompagnées de groupements végétaux aquatiques ou amphibies. Ces tourbières sont rattachées aux Scheuchzerietalia palustris (radeaux flottants notamment) et au Caricetalia fuscae (groupement des*

tremblants). Sont comprises également dans cet habitat les ceintures d'atterrissement des eaux oligotrophes à *Carex rostrata*.

#### Composition floristique représentative :

*Drosera rotundifolia*  
*Potentilla palustris*  
*Menyanthes trifoliata*

*Eriophorum angustifolium*  
*Carex rostrata*  
*Sphagnum* spp.

#### Evolution

Les groupements de tourbières de transition et de tremblants évoluent de manière naturelle vers des formations de bas-marais acides, puis vers la tourbière haute active:

#### Gestion

Ce sont des milieux fragiles, devant faire l'objet d'une gestion appropriée, passant notamment par un pâturage extensif, là où les conditions difficiles de ce milieu le permettent.

#### Sur le site

Ces formations de tourbières de transition se rencontrent localement dans tous les fonds tourbeux du site Natura 2000, mais sur des surfaces réduites. C'est également l'habitat qui constitue les radeaux de végétation flottante de la tourbière de la route élevée.

## K. Les dépressions sur substrats tourbeux – Communautés à Rhynchospora blanc

CODE CORINE : 54.6

CODE NATURA 2000 : 7150

### Aspect, physionomie

Cette formation végétale pionnière se développe uniquement sur de la tourbe à nue, dans les tourbières actives .

Cette communauté abrite des espèces à très haute valeur patrimoniale, comme la Droséra à feuilles intermédiaires, et localement, le Lycopode inondée.

d'après le manuel d'interprétation de la Directive Habitats:

"Communautés pionnières ...de tourbe humide exposée ou parfois, de sable, avec *Rhynchospora alba*, *R.fusca*, *Drosera intermedia*, *Lycopodiella inundata*, se formant sur de zones étreppées de tourbières de couverture ou de tourbières hautes, mais aussi sur des endroits naturellement érodés par le ruissellement ou par le gel dans des landes humides ou des tourbières, dans des zones de fluctuation des mares oligotrophes avec un substrat sablonneux, quelque peu tourbeux. Ces communautés sont similaires et étroitement apparentées à celle des cuvettes de tourbières peu profondes et des tourbières de transition.

Il faut noter que ces dépression sont également l'habitat de la Bruchie des Vosges, espèce de l'annexe II de la Directive. On doit donc les considérer également au titre d'habitat de l'annexe II de la Directive.

### Composition floristique représentative :

*Rhynchospora alba*  
*Menyanthes trifoliata*

*Shagnum spp.*  
*Drosera rotundifolia*

### Evolution

En l'absence de "décapage" la végétation s'exonde progressivement et le milieu évolue de fait vers des formations moins humides. Les espèces patrimoniales pionnières sur tourbe à nue disparaissent alors. Si la zone est pâturée, le piétinement peut contribuer à maintenir et / ou à créer ces dépressions.

### Gestion

Maintien ou mise en place du pâturage extensif et opérations de décapage manuel sur les zones les plus favorables, ou en voie de dégradation.

### Sur le site

On rencontre ces dépressions localement au sein des tourbières hautes actives du site,

- soit sur des zones encore pâturées, ce qui explique parfois l'abondance de cet habitat sur certaines parcelles,
- soit sur des zones abandonnées, où c'est alors un habitat ponctuel, et souvent en voie de dégradation.

L. Formations à littorelles – Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses atlantiques à végétation amphibie à Lobelia, Littorelle, Isoetes

CODE CORINE : 22.11 X 22.31

CODE NATURA 2000 : 3110

Aspect, physionomie

C'est une formation que l'en rencontre dans les cours d'eau, et caractérisée sur le site par des tapis de Littorelle à une fleur.

*d'après le manuel d'interprétation de la Directive Habitats:*

*Eaux souvent peu profonde, oligotrophes peu minéralisées et pauvres en bases, avec une végétation vivace, rase, aquatique et amphibie, sur sol oligotrophe des grèves de lacs et d'étangs (parfois tourbeux), des Littorelletalia uniflorae. Cette végétation consiste en une ou plusieurs zones dominées par Littorella, Lobelia dortmanna ou Isoetes mais qui ne sont pas toujours présents simultanément.*

Il faut noter que c'est dans cet habitat que se situent les stations de Flûteau nageant, espèce de l'Annexe II de la Directive. Cet habitat doit donc également être considéré comme un habitat de l'annexe II de la Directive.

Composition floristique représentative :

*Littorella uniflora*

Evolution

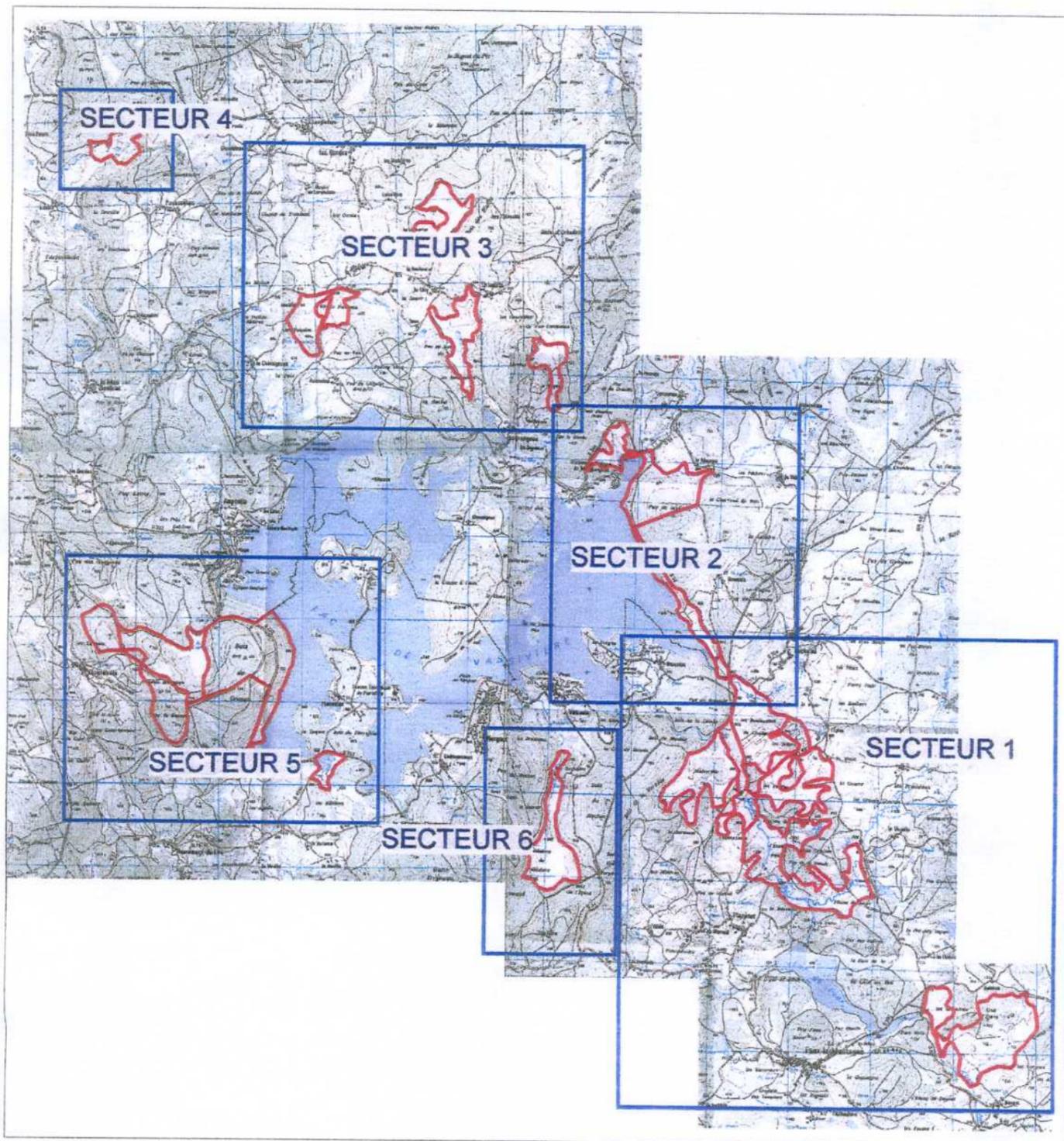
En l'absence de pollution ou de destruction directe, le milieu se maintient en l'état.

Gestion

La seule gestion préconisée est le maintien de la qualité de l'eau, et la mise en défend dans les zones pâturées.

Sur le site

On rencontre ces formations à Littorelle sur les cours d'eau du site, et notamment sur la Maulde.



Landes et zones humides autour de Vassivière

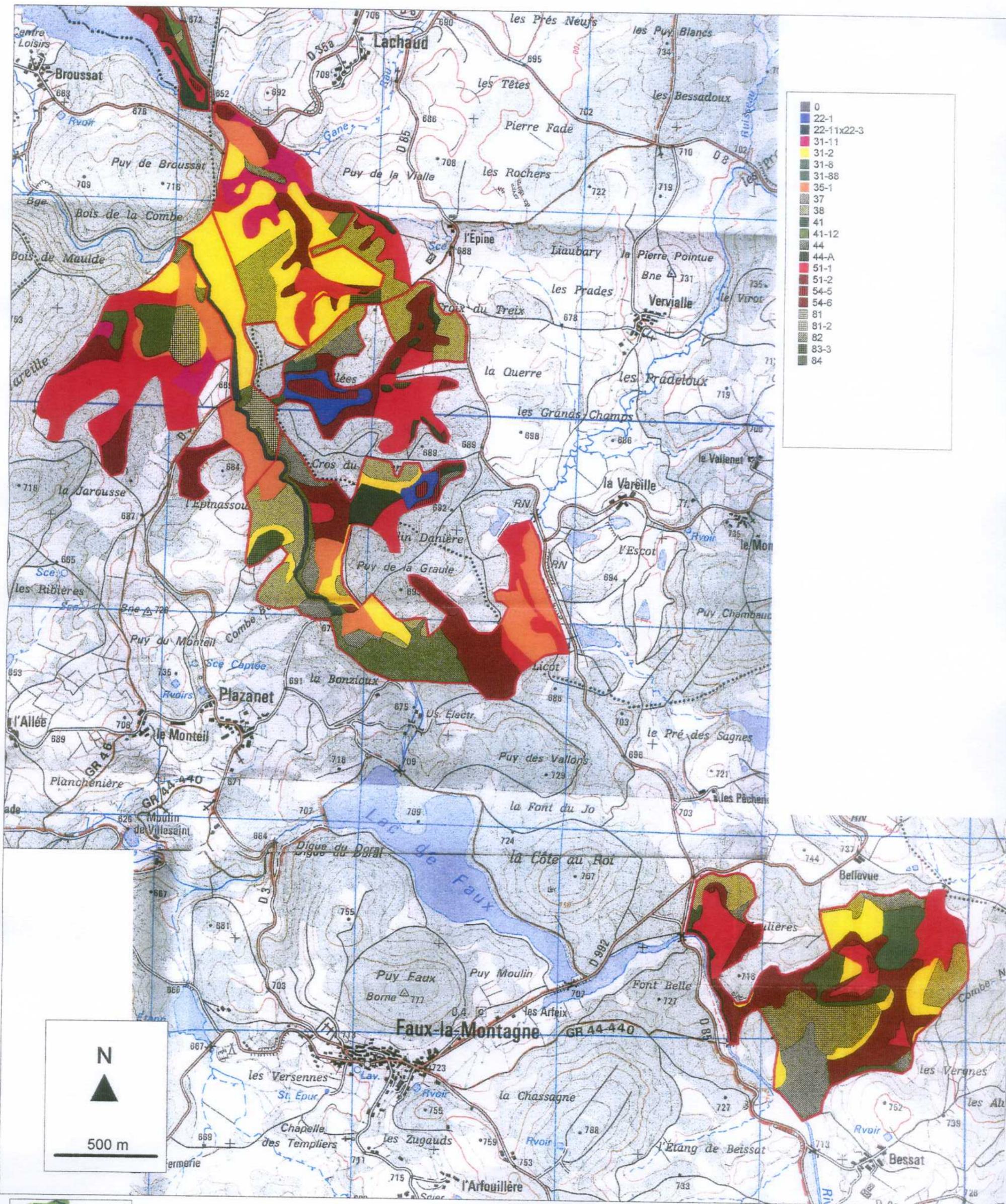
Cartographie des habitats

Plan d'assemblage et légende

- 0 - autres milieux
- 22-1 - Habitats d'eau douce
- 22-11x22-3 - Habitats à Littorelles
- 31-11 - Landes humides à *Erica tetralix*
- 31-2 - Landes sèches
- 31-8 - Fourrés
- 31-88 - Fourrés à Genévriers
- 35-1 - Pelouses à Nard raide
- 37 - Prairies humides
- 38 - Prairies mésophiles
- 41 - Forêts caducifoliées
- 41-12 - Hêtraies acidiphiles
- 44 - Forêts riveraines et forêts très humides
- 44-A - Tourbières boisées
- 51-1 - Tourbières hautes actives
- 51-2 - Tourbières hautes dégradées
- 54-5 - Tourbières de transition
- 54-6 - Communautés à *Rhynchospora* blanc
- 81 - Prairies améliorées
- 81-2 - Prairies améliorées humides
- 82 - Cultures
- 83-3 - Plantations
- 84 - Petits bois, bosquets, alignements

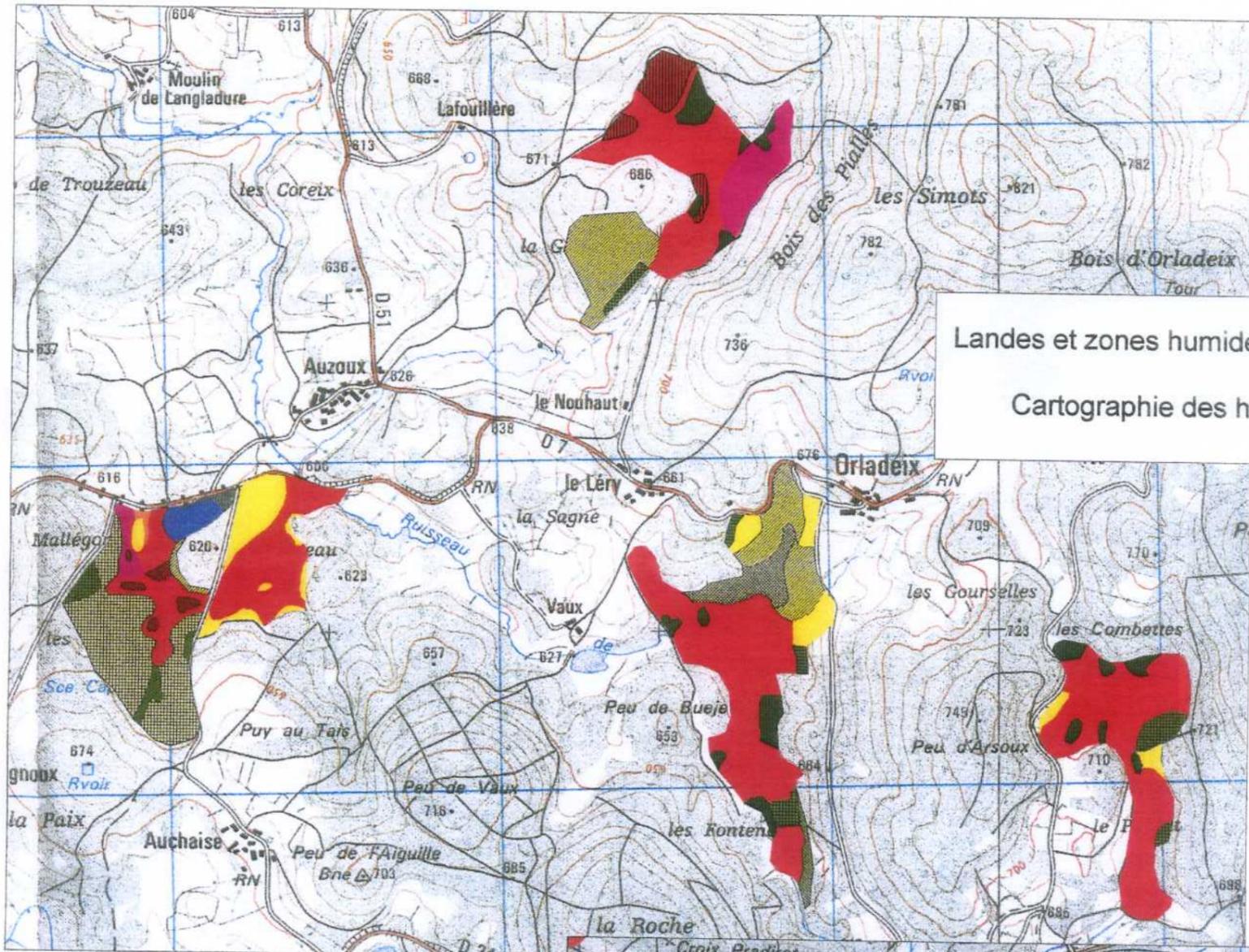
Landes et zones humides autour de Vassivière

Cartographie des habitats - Secteur 1



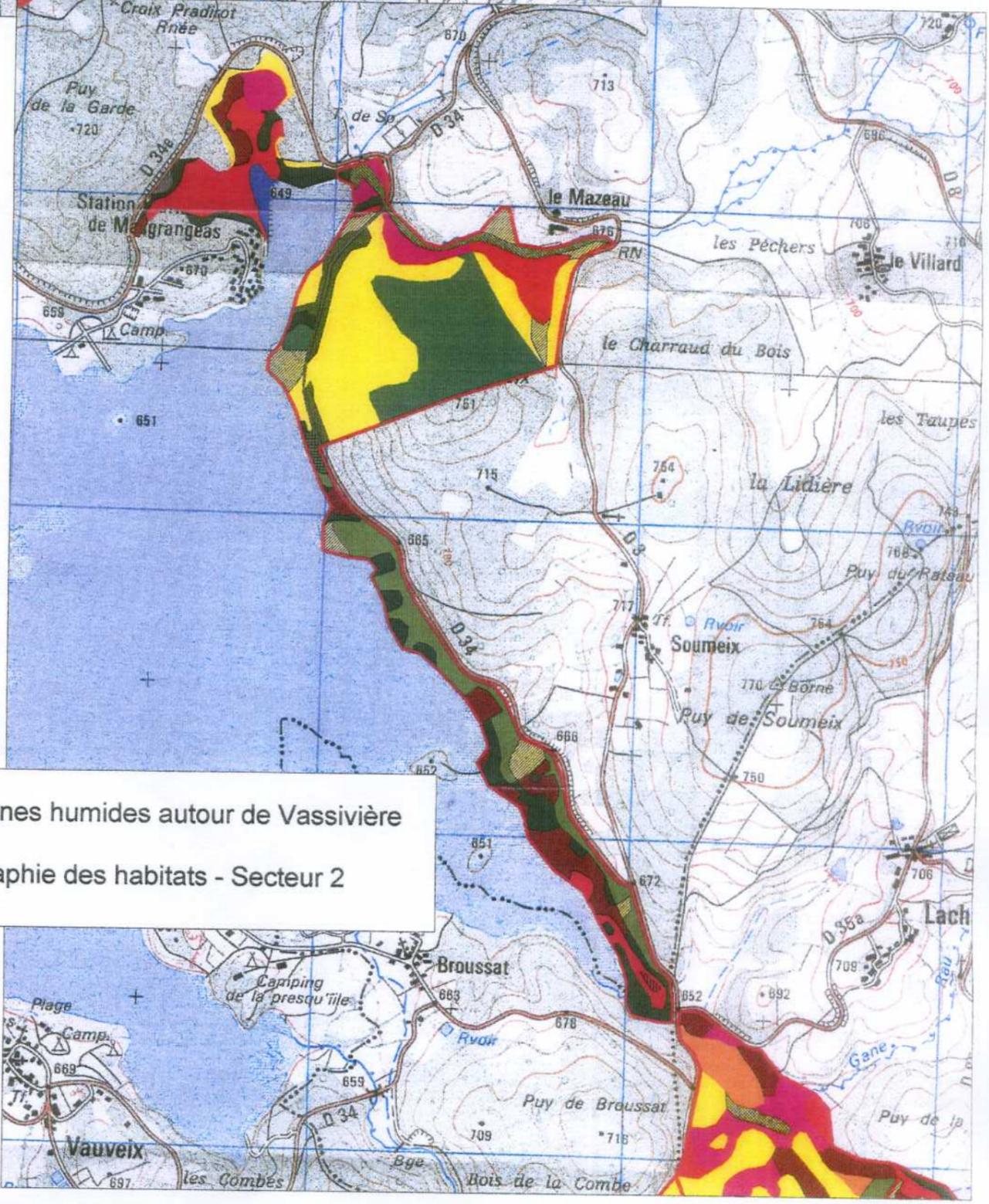
0
22-1
22-11x22-3
31-11
31-2
31-8
31-88
35-1
37
38
41
41-12
44
44-A
51-1
51-2
54-5
54-6
81
81-2
82
83-3
84



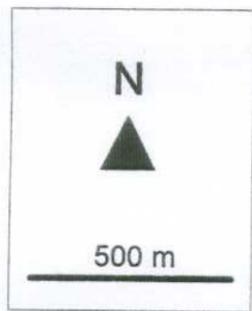


Landes et zones humides autour de Vassivière  
Cartographie des habitats - Secteur 3

0
22-1
22-11x22-3
31-11
31-2
31-8
31-88
35-1
37
38
41
41-12
44
44-A
51-1
51-2
54-5
54-6
81
81-2
82
83-3
84



Landes et zones humides autour de Vassivière  
Cartographie des habitats - Secteur 2



Landes et zones humides autour de Vassivière

Cartographie des habitats - Secteur 4

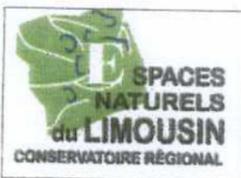
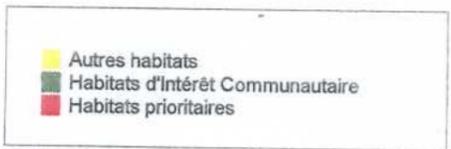
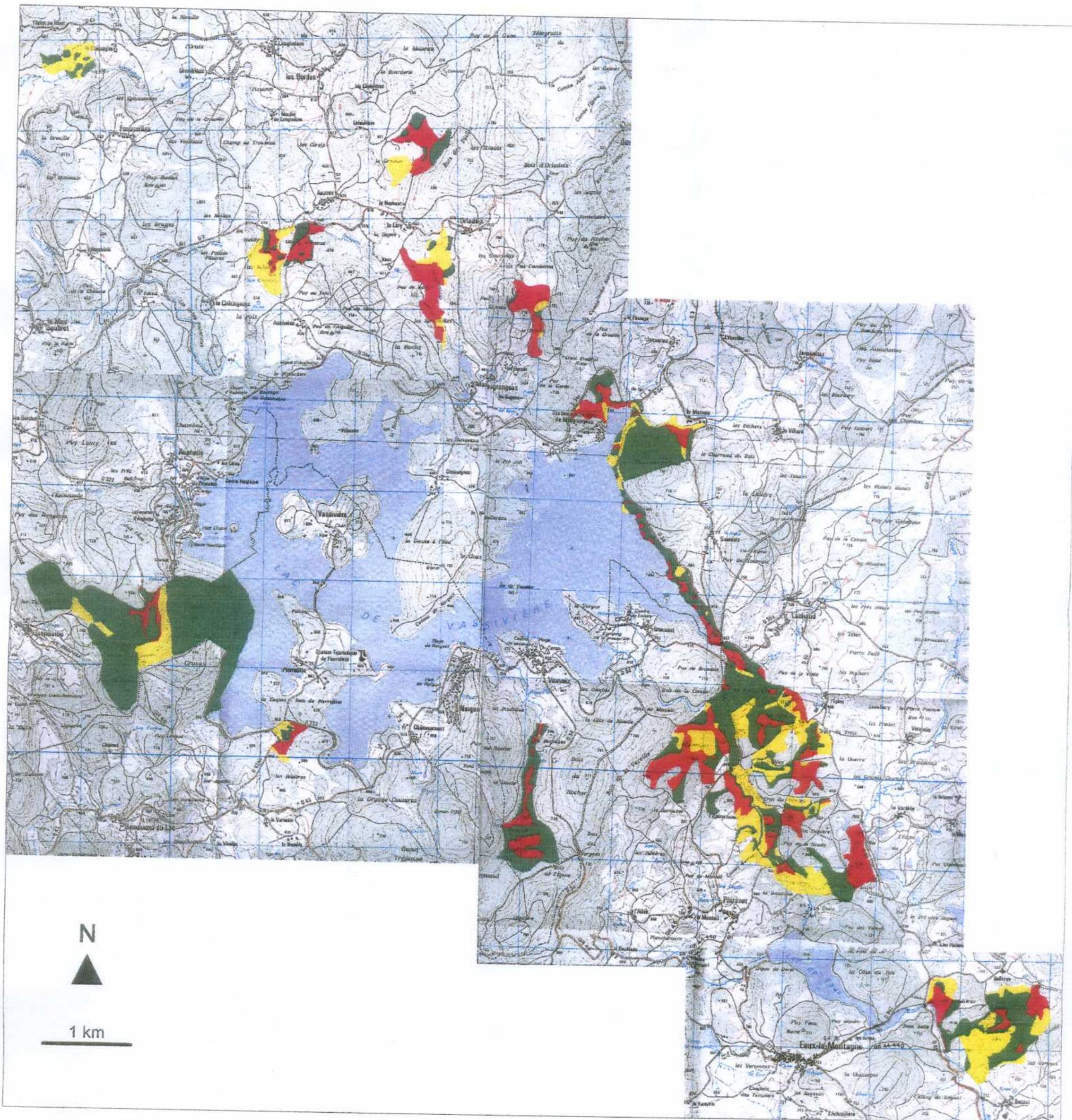
Landes et zones humides autour de Vassivière

Cartographie des habitats - Secteur 5



# Landes et zones humides autour de Vassivière

## Répartition des Habitats d'Intérêt Communautaire et des Habitats Prioritaires



# Landes et zones humides autour de Vassivière

## Etat de conservation

